

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 01 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le premier décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRESENTS : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, Mme Céline BRETON, M. Sébastien BLANCHET, Mme Véronique SIROT, M. Michel PATERNOSTER, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Mickaël SIROT pouvoir à Mme Véronique SIROT
Mme Dolorès GRENINGUEY pouvoir à Mme Françoise NOYER
Mme Gwénaëlle GEORGES pouvoir à M. François RENAUD
Mme Marie-Paule STOUPEK pouvoir à M. Denis AGOGUÉ

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 25 novembre 2020

Date d'affichage : 25 novembre 2020

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté un point à l'ordre du jour : Décision modificative n°2.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal du 03 novembre 2020
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 03 novembre 2020
 - a. Achat de jeux de Noël – Papeterie CATINAUD
 - b. Achat de jeux de Noël – Editions NATHAN
 - c. Achat de jeux de Noël – Editions « LIRE-DEMAIN »
 - d. Annulation du loyer de la Gaieté Léréenne pour le mois de novembre
3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 03 novembre 2020
4. Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2020
5. Transfert de la compétence « création et gestion de Maisons de Services publics et de la définition des obligations de service public y afférents » à la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire
6. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable
7. Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif
8. Participation à l'achat d'une moto électrique pour la Gendarmerie
9. Acquisition de distributeurs de sachets pour les déjections canines
10. Vidéosurveillance
11. Demandes de subventions
 - a. Téléthon de Léré
 - b. Secours Populaire Français – Fédération du Cher
12. Décision modificative n° 2
13. Informations diverses
 - a. Leg de Mme Geneviève PEREZ : 2 parcelles - ZB 96 (Le Tremble) et ZD 43 (Les Buteaux d'en bas)

b. Remerciements pour le versement de subvention

- i. La Lyre Léréenne
- ii. Le Souvenir Français
- iii. Les P'tits loups de Léré et Sury
- iv. Le Club de Gym de Léré
- v. L'Esquisse
- vi. Les Amis du Yoga

c. Remerciements divers

- i. Mme DUBOST pour le bon de Noël
- ii. M. IZZY pour le bon de Noël
- iii. Mme BONZANI pour la prise en charge de l'intervenant d'anglais à l'école
- iv. M. et Mme CIRRODE pour le loyer du mois de novembre 2020

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 03 novembre 2020** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, approuve le procès-verbal du 03 novembre 2020.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 03 novembre 2020** – M. le Maire a pris plusieurs décisions, à savoir :
 - DEC 2020_11_13_003 - Achat de jeux de Noël – Papeterie CATINAUD pour un montant de 329,96 €.
 - DEC2020_11_13_004 - Achat de jeux de Noël – Editions NATHAN pour les montants de 269 € et 94,50 €.
 - DEC 2020_11_13_005 - Achat de jeux de Noël – Editions « LIRE-DEMAIN » pour un montant de 131,84 €.
 - DEC 2020_11_13_006 - Annulation du loyer de la Gaieté Léréenne pour le mois de novembre 2020.M. AGOUE fait remarquer que l'exonération pour la Gaieté Léréenne ne concerne que le mois de novembre, alors que le restaurant est toujours fermé. M. le Maire répond que l'exonération bien sûr sera reconduite jusqu'à l'autorisation de la réouverture.
M. le Maire précise qu'une demande sera faite auprès de la Communauté de Communes pour travailler sur l'exonération de la CFE pour les commerces qui ont été obligés de fermer (Fleuriste et Coiffeuse).
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 02 juillet 2020** - M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 03 novembre dernier.
4. **Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2020** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, autorise Monsieur le Maire à engager et mandater, avant le vote du budget 2021, les dépenses imputables en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2020.
5. **Transfert de la compétence « création et gestion de Maisons de Services publics et de la définition des obligations de service public y afférents » à la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire.** Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, refuse le transfert de la compétence « création et gestion de Maisons de Services publics et de la définition des obligations de service public y afférents » à la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire.
6. **Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable** – Le Conseil Municipal, par *14 voix « Pour » et 1 Abstention (M. Éric VIGNERON)*, approuve le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable
7. **Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement** – Le Conseil Municipal, par *14 voix « Pour » et 1 Abstention (M. Éric VIGNERON)*, approuve le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement.
8. **Partenariat avec la Gendarmerie du Cher – Contrat opérationnel de sécurité** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, décide d'acheter une moto électrique en commun avec la Commune de Sury-Près-Léré.
9. **Département du Cher – Contrat de Territoire Pays Fort Sancerrois – Avenant n° 2** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 2 du contrat de territoire du Pays Fort Sancerrois.
10. **Acquisition de distributeurs de sachets pour les déjections canines** – Le Conseil Municipal, par *12 voix « Pour » et 3 abstentions (M. Michaël SIROT, Mme Véronique SIROT, M. Michel PATERNOSTER)*, décide d'acquérir 4 distributeurs de sachets pour les déjections canines auprès de la Sté SEBRA.

11. Vidéosurveillance – Le Conseil Municipal, *par 8 voix « Contre », 3 voix « Pour » (M. Michel BOUVET, Mme Marie-Paule STOUPEK, M. Denis AGOGUÉ) et 4 abstentions (Mme Françoise NOYER, M. Mickaël SIROT, M. Sébastien BLANCHET, Mme Céline BRETON)*, décide d'annuler le projet d'installation de vidéosurveillance sur la Commune.

12. Subventions exceptionnelles

- a. **Téléthon de Léré** – Le Conseil Municipal, *par 14 voix « Pour » et 1 abstention (M. Michel PATERNOSTER)*, a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1.000 €
- b. **Secours Populaire Français – Fédération du Cher** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, une subvention exceptionnelle de 710 €.

13. Décision modificative n° 2 – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a approuvé la décision modificative n° 2.

14. Informations diverses

- a. **Leg** - M. le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques de Sancerre, nous faisant part d'un courrier de Mme PEREZ qui souhaite faire un leg à la Commune.
- b. **Remerciements pour l'attribution de subventions :**
 - La Lyre Léréenne
 - Le Souvenir Français
 - Les P'tits loups de Léré et Sury
 - Le Club de Gym de Léré
 - L'Esquisse
 - Les Amis du Yoga
- c. **Remerciements divers**
 - Mme DUBOST pour le bon de Noël
 - M. IZZY pour le bon de Noël
 - M. de LAMMERVILLE pour le bon de Noël
 - Mme BONZANI pour la prise en charge de l'intervenant d'anglais à l'école
 - M. et Mme CIRRODE pour le loyer du mois de novembre 2020.

15. Questions diverses

- a. M. le Maire informe les membres de l'assemblée sur ses démarches pour le recrutement d'un médecin. Il doit rencontrer prochainement M. le Député pour échanger sur les ZRR (Zones de Revitalisation Rurale), ainsi que des représentants de la Région pour étudier l'éventuel embauche d'un médecin.
- b. M. le Maire fait part, aux membres de l'assemblée, du projet de M. BRU qui souhaite proposer un accompagnement aux adolescents de la Commune dans le cadre de leur future orientation.
- c. **M. VIGNERON** fait un point sur les différents travaux. Il confirme la livraison des commerces pour début février 2021.
- d. **M. BOUVET** remercie M. le Maire et M. VIGNERON pour le courrier qui a été adressé à sa voisine concernant la taille des haies.
- e. **M. AGOGUÉ** demande si l'opération des espaces verts a été menée par la Mairie. M. le Maire répond positivement. Donc il demande si une intervention, du même ordre, pourrait être menée pour les problèmes de stationnement : Rue des Faubourgs, en direction de Savigny (véhicules de Mme LAURENT et M. BOULLET) et Route de Sancerre (garage CLDA).
- f. **M. AGOGUÉ** demande s'il y aura un agenda 2021. M. le Maire répond positivement.
- g. **M. AGOGUÉ** s'étonne de l'aspect des bancs installés square Jacques Martel. M. VIGNERON répond que tout est conforme, seuls les angles ont été biseautés afin d'éviter les glissades.

- h. **M. BOUVET** demande que soient rabotées les tiges filetées qui dépassent sur les pergolas situées au square Jacques Martel. M. VIGNERON répond que la demande d'intervention a déjà été faite auprès de l'entreprise concernée.
- i. **M. AGOGUÉ** demande où en est l'organisation pour les colis des anciens. Mme NOYER répond que M. et Mme CADOT ont terminé la livraison des colis à la mairie. Une réunion est prévue lundi 07 décembre à 18 h 30 pour établir le plan de distribution.
- j. **M. BOUVET**, au nom de l'opposition, demande où en est le dossier relatif au conflit, avec un administré, sur l'occupation des chemins communaux. M. le Maire répond que rien n'a été fait à ce jour et qu'il va prendre connaissance du dossier.
- k. **Mme NOYER** informe les membres de l'assemblée de la fin des tarifs réglementés de l'électricité au 1^{er} janvier 2021. Un appel d'offre a été lancé sur le site marché public.fr

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Le 07 décembre 2020

Le Maire,



François RENAUD